

L'info de la Vallée

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU



Mercredi 14 décembre 2022 • Vol. 06, No. 12 • 10 305 exemplaires • InfodelaVallee.ca

DENRÉES ALIMENTAIRES

Une surprise pour la mairesse de Bois-Franc

PAGE 5



(photo gracieuseté Nyx Pilon)

DÉMÉNAGEMENT TRANSPORT J.V.
 Résidentiel | Commercial
 Gilles Céré, propriétaire ESTIMATION GRATUITE
 Local et longue distance
 Cell.: 819 441-4665 819 449-5311

Pièces d'auto Léon Grenier inc.
 Mont-Laurier
 Auto Parts Plus
 819.623.3740 819.623.7377
 www.piecesdautoleongrenier.com

MC PERFORMANCE PLUS
 9107-0250 Québec inc.

STIHL
 SCIE À CHAÎNE À ESSENCE
MS 170
 30,1 CM³ • 1,3 KW
 3,9 KG/8,6 LB
 À PARTIR DE **289⁹⁹\$**
 avec guide-chaîne de 16 po

STIHL
 SCIE À CHAÎNE PROFESSIONNELLE
 À PARTIR DE **869⁹⁹\$**
 + taxes
 avec guide-chaîne de 16 po

STIHL
MS 261 C-M
 50,2 CM³ • 3,0 KW
 4,9 KG/10,8 LB

69 rue Principale Nord Maniwaki
819 449-3273
www.performanceplusms.ca



ARIENS

MES ACHATS
À QUELQUES PAS

0%

*Quand il tombe
30 centimètres de neige,
une souffleuse oui..
mais une Ariens !*

SANS INTÉRÊT
pour 36 mois
Sur approbation de crédit, certaines
conditions s'appliquent.

*Avec nous, l'hiver c'est facile.
Nos prix incluent le montage, la préparation,
la livraison dans Maniwaki, d'une valeur de 200\$.*

SAVEZ-VOUS POURQUOI?

La réputation d'Ariens provient du fait qu'elle offre **la plus grosse turbine, dans le plus gros tunnel de l'industrie**, ce qui permet de déplacer 30 % plus de neige que la concurrence en tout temps.

Ariens utilise des **tarières dentelées en acier soudé de 14 pouces de diamètre, les plus larges de leur catégorie.**

La turbine et la tarière de votre souffleuse sont dotées **du seul système à courroie double de l'industrie.** Cela vous permet d'exploiter la puissance maximale du moteur tout en augmentant la durée de vie de votre courroie.



ARIENS



9107-0250 Québec inc.

Jonsered Ariens STIHL

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi 8h00 à 17h00

69, rue Principale Nord, Maniwaki

819 449-3273

www.performanceplusms.ca

Maniwaki présente son budget 2023 à la hausse

MARIE PIER LAFLEUR
JOURNALISTE DE L'INITIATIVE
DE JOURNALISME LOCAL
mplafleur@inmedias.ca

Le Conseil a présenté son budget lors d'une séance extraordinaire le 5 décembre dernier. La hausse de taxes est due à une forte hausse de l'Indice des prix à la consommation (IPC), le prix élevé du carburant et la hausse constante des primes d'assurances.

Le taux de la taxe foncière a dû être établi à 1,141 % du 100 \$ d'évaluation ce qui représente pour un immeuble résidentiel moyen de 122 600 \$ une augmentation de 85,97 \$. Le total des taxes de service est fixé à 926,00 \$ par logement, ce qui représente la plus forte augmentation causée par l'IPC et par une hausse de la quote-part de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour le transport des déchets de 56,00 \$ de plus que l'an passé.

Une forte hausse de l'IPC est indiquée dans le dernier indice de référence de novembre 2022, comparativement à pareille date l'an dernier. C'est une réalité qui affecte la

Ville de Maniwaki et qui se reflète sur les prévisions budgétaires.

REVENUS ET DÉPENSES

Les revenus prévus sont de 9 936 000 \$ provenant des taxes, paiements tenant lieu de taxes, autres recettes de sources locales et transferts (subventions). Les dépenses de fonctionnement, le total des activités financières totalisent 10 466 000 \$. Affectation du surplus accumulé (530 000) \$, surplus (déficit) de l'exercice est de 0 \$.

PLAN TRIENNAL

La Ville de Maniwaki prévoit investir 11 525 000 \$ dans la réalisation de divers projets pour les années 2023-2024-2025.

La mise aux normes du centre sportif Gino-Odjick et l'ajout d'une salle communautaire bénéficieront du plus grand investissement pour 2023 avec 1 500 000 \$. En 2025, les travaux se poursuivront avec un investissement de 4 000 000 \$ pour un total de 9 250 000 \$ recouvrant la totalité du projet.

La réfection du bâtiment Bowater sera un investissement de 2 500 000 \$. À cause d'un manque d'espace, la Ville de Maniwaki désire l'utiliser pour entreposer



ses équipements.

L'achat d'équipements aux travaux publics coûtera 400 000 \$.

La Ville fera l'acquisition d'un camion autopompe pour le service des incendies au coût de 750 000 \$.

Il y aura également l'achat de camions

pour les parcs et espaces verts au coût de 220 000 \$.

Une somme de 119 000 \$ servira pour le mur d'escalade.

Finalement, une somme de 60 000 \$ sera utilisée pour une dalle de béton pour patinoire au site des 3 Clochers. 🚫

Construction en Outaouais

Légère baisse des heures travaillées en 2023, selon une étude

LA RÉDACTION

redaction-outaouais@inmedias.ca

La région de l'Outaouais affichera une diminution du nombre d'heures travaillées dans le secteur de la construction par rapport à 2022, selon une étude parue le 8 décembre.

Selon *Perspective 2023*, réalisée par la Commission de la construction du Québec (CCQ), la variation du nombre d'heures travaillées était estimée à 1 % en Outaouais en 2022. Elle serait de -3 % pour 2023, selon l'étude. La variation pour 2023 à l'ensemble du Québec serait de -4 %.

Selon la CCQ, l'activité dans l'industrie de la construction aura atteint un sommet historique en 2022, avec 210 millions d'heures travaillées, en hausse de 7 % comparativement à l'année 2021.

Bien qu'un repli soit attendu en 2023, l'activité demeurera élevée, avec un total prévu de 202 millions d'heures travaillées.

Cette diminution s'explique notamment par la conjoncture économique et la fin d'importants chantiers.

Selon la CCQ, Le secteur Génie civil et voirie aura encore fort à faire en 2023 en ce qui touche aux travaux de routes et d'infrastructures, malgré un ralentissement de l'ordre de 5 %.

Le secteur résidentiel sera le plus touché en 2023, prévoit l'étude, avec une baisse de 7 % par rapport à l'année précédente. Cependant, le tout pourrait n'être que de courte durée, car les besoins sont encore très importants en matière d'habitation. 🚫



MOT CROISÉ # 799

S	E	R	V	I	A	B	L	E	S	T	
O	C	E	A	N	I	E	L	O	U	E	
C	O	L	I	S	Y	A	O	U	R	T	
Q	U	I	N	T	E	R	E	G	I	N	E
U	R	E	A	S	T	R	E	A	R		
E	T	A	U	T	R	E	A	G			
T	E	N	I	R	O	R	A	G	E	S	
T	A	R	E	T	E	C	A	H			
E	S	T	E	I	N	V	E	R	T	I	
C	I	L	I	E	R	I	E	L			
V	I	O	L	O	N	H	E	C	T	O	
S	E	N	E	S	T	R	O	R	S	U	M

La réponse à nos jeux

SOLUTION DU MOT CACHÉ : **ENTAILLE**

JOËLLE BÉLISLE

L'info de la Vallée
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

in medias

La Presse Touristique

LE TEMPS de Vivre

Contactez votre stratège média
819 808-9066 • jbelisle@inmedias.ca

SPCA DE L'OUTAOUAIS

Adoptez-moi!

Jax

Salut, je m'appelle Jax! Je suis un chat très affectueux et très sociable. Mon seul petit défaut est que je suis légèrement obsédé par la nourriture! Je suis en adoption humanitaire, car j'ai quelques pépins au niveau santé. On dit de moi que je suis un chat au caractère «presque parfait», ne manquez pas votre chance!

819 243-2004 spca-outaouais.org



L'origine de la boule de Noël

L'arbre de Noël s'avère l'un des plus puissants symboles de la période des Fêtes. En effet, on trouve un sapin naturel ou artificiel dans la plupart des organismes et commerces, ainsi que dans un grand nombre de chaumières. Évidemment, cet arbre doit être paré des plus belles décorations, particulièrement de boules de Noël.

La décoration de l'arbre de Noël apparaît, au 16^e siècle, en Allemagne et en Alsace. À cette époque, le sapin est garni de confiseries, de petits gâteaux ou de fruits, particulièrement de pommes rouges. En Amérique du Nord, c'est en 1781, à Sorel, au Québec, que la baronne allemande, Frederika von Riedesel, décore un premier sapin de Noël.

UNE ORIGINE FRANÇAISE

La boule de Noël, comme on la connaît aujourd'hui, aurait toutefois vu le jour qu'au milieu du 19^e siècle, en Lorraine, dans le nord-est de la France. En effet, selon la tradition, en 1858, une grande sécheresse dans les Vosges du Nord et la Moselle détruit les récoltes de fruits, dont celles des pommes.

Face à cette pénurie qui priverait les chaumières d'un sapin de Noël bien décoré, un souffleur de verre de Goetzenbruck, un petit village dans le département de la Moselle, à une cinquantaine de kilomètres de Strasbourg, a l'ingénieuse idée de remplacer les pommes par des boules rondes en verre soufflé de couleur rouge.

La popularité de ces boules se révèle immédiate et se répand en Europe, puis dans le monde, grâce notamment à la verrerie Vergo, de Goetzenbruck, qui en produit en grande quantité à la fin du 19^e siècle et accroît sa production dans la première moitié du 20^e siècle.

Ainsi, la production de l'usine Vergo passe de 80 000 boules de Noël dans les années 1930 à 200 000 en 1950. Par la suite, la production diminue progressivement, car l'usine artisanale n'arrive plus à concurrencer les fabriques de productions automatisées qui vendent

à bien meilleurs prix. L'usine de Goetzenbruck ferme ses portes en 1964.

Heureusement, en 1992, la Moselle accueille, dans la commune rurale de Meisenthal, le Centre international d'art verrier, qui souhaite perpétuer le savoir-faire des boules traditionnelles de Noël dans les Vosges du Nord et la Lorraine. Six ans plus tard, le rêve devient réalité et la production artisanale recommence comme dans les années 1850. En effet, chaque année, des designers conçoivent une édition unique et des artisans verriers y fabriquent 60 000 boules de Noël, dont 400 par jour à la période des Fêtes.

À Meisenthal, on peut aussi visiter le Musée du Verre qui retrace toute l'histoire de cet art. En fait, cette petite commune, de moins de 1 000 habitants, revendique aussi la création des premières boules de Noël en verre et elle n'est d'ailleurs pas la seule.

UNE ORIGINE ALLEMANDE ?

L'origine française de la boule de Noël est toutefois contestée par l'Allemagne, puisqu'une soufflerie de verre dans la petite ville de Lauscha, dans le land de Thuringe, aurait débuté la fabrication de boules de Noël en verre soufflé, dans la première moitié du 19^e siècle, et aurait commencé la production à la chaîne en 1867, grâce à une soufflerie au gaz.

Après tout, peu importe le lieu d'origine de la boule de Noël au 19^e siècle, cette tradition d'accrocher durant le temps des Fêtes de belles boules de Noël dans un arbre se perpétue encore de nos jours. Certes, les formes et les matériaux de fabrication se sont bien diversifiés depuis la boule ronde en verre soufflé, car de nos jours, on trouve aussi des boules de Noël en plastique, en bois, en polystyrène et même en papier mâché. Par ailleurs, certains décorent leur sapin de boules lumineuses pour qu'il soit encore plus resplendissant.

En terminant, je souhaite à tous nos lecteurs et lectrices de la Vallée-de-la-Gatineau une très belle période des Fêtes, une excellente année 2023 et le plus beau des arbres de Noël.

Sources : Boule de Noël, https://fr.wikipedia.org/wiki/Boule_de_No%C3%ABl, consulté le 11 déc. 2022. Centre international d'art verrier, <https://ciav-meisenthal.fr/>, consulté le 10 déc. 2022. Histoire de la boule de Noël, <https://www.mariellebrie.com/une-decoracion-histoire-boule-noel/>, consulté le 10 déc. 2022.



M R C V A L L É E D E L A G A T I N E A U

(Photo Pixabay)

>V03081-1

Familiprix est fière de s'associer au Défi Santé

Tous les jours, nous avons pour mission d'offrir un accompagnement à la population et de jouer un rôle actif dans l'amélioration de leur santé.

Marchez, courez et soyez récompensé!

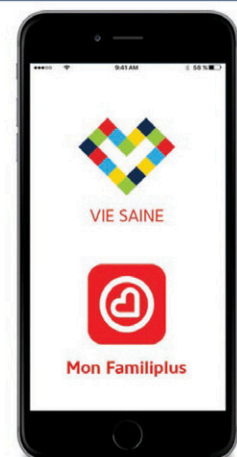
Nous encourageons les saines habitudes de vie avec notre application **Mon Familiprix - Vie saine** et, ainsi, récompensons l'activité physique de nos clients.

Téléchargez l'application Mon Familiprix - Vie Saine dès aujourd'hui!

 **familiprix**
Gina St-Jacques

177 boul. Desjardins, Maniwaki

819-449-3880



Un généreux concours de Mazda Canada

6 500 \$ de denrées alimentaires en cadeau

MARIE PIER LAFLEUR

mplafleur@inmedias.ca

Le mardi 6 décembre dernier, la mairesse de Bois-Franc, Julie Jolivette, a reçu un cadeau complètement inattendu.

C'était toute une surprise pour elle quand elle a vu la grande quantité de denrées alimentaires qui l'attendait.

« Je pleurais quand je suis rentré dans la salle. Je me suis dit que je vais pouvoir aider plein de gens avec ça », indique la mairesse.

Julie Jolivette travaille à la table de développement social au niveau de l'insécurité alimentaire. Elle ne s'attendait à rien. « Nix, y'é hot! », disait-elle. Et toute l'équipe en arrière, des amis, des collègues, ils ont tous embarqué pour faire la surprise.

CE CONCOURS

Mazda Canada a lancé un concours dans tous les concessionnaires du Canada afin de faire des gagnants pour recevoir 6 500 \$ en denrées alimentaires. Il suffisait d'inscrire une personne qui est cliente chez le concessionnaire et qui intervient dans le besoin alimentaire.

Mazda Canada a déposé la somme et c'est le concessionnaire qui est allé acheter les denrées. Comme le concessionnaire est à Mont-Laurier, toutes les denrées ont été achetées à Mont-Laurier. Et par la suite, ils ont été portés les denrées à Mme Jolivette. « Je tiens à remercier Nix Pilon mon vendeur automobile, ami et voisin, d'avoir pensé à moi pour ce concours et à Mazda de faire des concours superbes comme ça. » disait Mme Jolivette

POURQUOI ELLE ?

Ce n'est ni la mairesse ni l'agente de développement qui a été choisie, mais bien

la femme, Julie Jolivette. C'est le directeur général des ventes chez Performe Mazda à Mont-Laurier, Nyx Pilon qui a inscrit Mme Jolivette à ce concours. C'est une amie personnelle et une cliente chez Mazda. Ça fait plusieurs années qu'elle travaille dans le milieu de l'insécurité alimentaire, elle en parle constamment, rapporte M Pilon. Ça a donc été une évidence pour lui. J'ai vu le concours et je me suis dit, ç'a été créé pour elle, indique M Pilon.

LES BÉNÉFICIAIRES

Après réflexion, Mme Jolivette a finalement décidé de donner à des personnes qui travaillent et qui ont du mal à joindre les 2 bouts. Des parents monoparentaux, des gens qui ont 1 ou 2 emplois pour arriver à la fin du mois, qui ont des salaires minimums. Elle a trouvé une maman monoparentale avec 4 enfants et qui travaille. Elle a contacté la maison de la famille pour l'aider à trouver des gens touchés par ces critères.

« Si je peux donner un peu de légèreté à ces gens, ça me fera plaisir. Il y a 30 % de la population qui sont touchés par les centres de dépannage, mais il y a 70 % des gens qui ne vont pas à ces endroits-là. »

Julie Jolivette

DES PRODUITS VARIÉS

Chaque famille va avoir fruits, légumes, cannages, produits essentiels. Ils auront aussi de quoi se gâter sac de chips, bonbons,

liqueur. Sans oublier des produits d'hygiène. C'est une épicerie d'environ 250 \$ qui sera remis à près d'une trentaine de personnes. Mme Jolivette a acheté des cartes de Noël et a fait un petit texte pour que les gens comprennent d'où ça vient.

« Ce sont ces gens-là que j'ai choisis. Ceux qui en ont besoin, mais qui ne parlent pas fort », conclut Julie Jolivette. 🇩🇪



Julie Jolivette, la gagnante du concours, Nyx Pilon, celui qui a inscrit Mme Jolivette et la Préfète de la MRCVG Chantal Lamarche. (Photo gracieuseté Nyx Pilon)

Le 1^{er} février 2023, L'info de la Vallée publiera un cahier spécial



Publiez GRATUITEMENT

dans le journal de L'info de la Vallée une photo de votre bébé né en 2022 et présentez ainsi, à tous les lecteurs de votre région, votre nouveau trésor!

Attention, les places sont limitées.

POUR PARTICIPER :

Faites parvenir la photo de votre bébé avant le 18 janvier 2023, avec son nom, sa date de naissance, les noms et prénoms des parents, votre ville de résidence ainsi que votre téléphone, optionnel : votre employeur, au Journal L'info de la Vallée : par courriel au info@infodelavallee.ca

Veuillez prendre note que le tirage aura lieu le 22 janvier 2023 parmi toutes les participations reçues entre le 30 novembre 2022 et le 18 janvier 2023. La photo sera publiée uniquement dans la région où demeure le bébé. Aucune photo par courriel.

NOUVEAU MONTANT PONCTUEL POUR LE COÛT DE LA VIE

DES TEXTOS FRAUDULEUX CIRCULENT. SOYEZ VIGILANT !

Revenu Québec n'enverra aucun texto ni courriel en lien avec le nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie.

La somme à laquelle vous avez droit vous sera versée automatiquement par dépôt direct ou par chèque dès décembre.

Pour en savoir plus, visitez revenuquebec.ca.



Les fêtes
arrivent vite.



Faites-vous
vacciner contre
la COVID-19
maintenant pour
être protégé
à temps.

Prenez rendez-vous au
Quebec.ca/vaccinCOVID

Votre
gouvernement

Québec

Un son qui mélange country,
rock classique et blues

Le groupe Andy Dewache Band a lancé son premier album

MARIE PIER LAFLEUR
mplafleur@inmedias.ca

Le groupe originaire de Maniwaki et de Kitigan Zibi, Andy Dewache Band, a lancé son premier album le 10 décembre dernier à la salle communautaire de Kitigan Zibi.

C'est environ 150 personnes qui étaient présentes lors de ce lancement d'album. Un événement qui a été très bien reçu de la part des gens présents, mentionne un des membres du groupe, Bruce Gauvreau.

« Ça a été une très belle soirée, on a eu beaucoup de plaisir ! », indique-t-il.

Le groupe Andy Dewache Band est composé de 5 musiciens, dont le chanteur Andy Dewache originaire de Kitigan Zibi qui a joué pendant 16 ans dans les festivals country à travers le Québec. Les autres membres du groupe, originaire de Maniwaki et les



Pochette de l'album *Down to the river* du groupe Andy Dewache Band. (Photo gracieuse@webaction)



Le groupe Andy Dewache Band
(Photo gracieuse@pascalraymond)

DERNIÈRE CHANCE DE PARTICIPER



SONDAGE
LECTORAT

Le concours
se termine le
2 janvier 2023.



Donnez-nous votre
opinion

L'Info de la Vallée
MRC Vallée-de-la-Gatineau

<https://form.jotform.com/sonemehebdo/sondageinfodelavallee>



SCANNEZ-MOI

500\$

à gagner chez le marchand de votre choix!

*AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE. Pour participer au concours, remplissez le sondage en scannant le code QR ou en vous rendant au <https://form.jotform.com/sonemehebdo/sondageinfodelavallee>. Vous pourrez ainsi courir la chance de remporter un chèque-cadeau d'une valeur de 500\$ chez le marchand local de votre choix. Un seul tirage sera fait pour la région de l'Outaouais, soit pour L'Info de la Vallée, L'Info Petite Nation, le Journal l'Envol et L'Info de la Basse-Lièvre. Le tirage aura lieu le mardi 03 janvier 2023. Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans. Une seule participation par personne. Les employés du journal et leur famille ne peuvent participer à ce concours.

environs, sont Bruce Gauvreau guitariste, Luc Langevin à la guitare pedal steel, Mario Martin à la batterie et Garry Davis à la basse, qui cumulent plusieurs années d'expérience et sont passionnés pour la musique. Andy Dewache Band est un groupe qui s'est déjà produit dans de nombreux spectacles dans la région, dont les Pakwaun au cours des dernières années. Ils ont eu un grand succès auprès des communautés Cris du Nord québécois.

Le groupe a un style mélangeant le country, le rock classique et le blues tout en restant fidèle à leurs racines traditionnelles.

Vous pouvez vous procurer leur album en contactant le groupe via leur page Facebook : Andy Dewache Band. 🎧

alloprof parents

Des enfants à l'école?
On a de bons trucs!



Visitez le site d'Alloprof Parents

Programme Première Pierre

Le Club de Curling Vallée de la Gatineau franchit le cap du 100^e étudiant

MARIE PIER LAFLEUR
mplafleur@inmedias.ca

Le Club de Curling Vallée de la Gatineau (CCVG) a atteint le cap du 100^e étudiant qui a fait une initiation au curling. Il s'agit de Sophia, de l'école de Kitigan Zibi.

C'est dans le cadre du programme Première Pierre, un programme d'initiation au curling destiné au milieu scolaire instauré dans trois écoles de Maniwaki. Ce programme a été conçu pour faire découvrir le curling aux jeunes.

Ce sont donc 3 écoles de Maniwaki qui ont décidé de s'impliquer activement dans ce projet. L'Académie Sacré-Cœur du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-De-L'Outaouais, l'école Woodland de CS Western Québec et l'école Kikinamadinan de Kitigan Zibi. En tout, ce sont environ

450 jeunes qui feront partie du programme pour 2022-2023.

PREMIÈRE PIERRE

Première Pierre est un programme d'initiation au curling destiné au milieu scolaire où les jeunes peuvent d'abord faire une session d'initiation au curling directement dans leurs écoles. Par la suite, ces jeunes sont invités à participer à une porte ouverte dans le CCVG. Ce programme s'adresse aux enfants du primaire âgés de 6 à 12 ans. L'objectif est de promouvoir le curling dans les écoles et initier de nouveaux membres à ce sport, le tout de manière amusante et éducative. Ce programme permet de faire rayonner ce sport dans la communauté, populariser davantage notre sport, et assurer une relève forte. Le programme Première Pierre permet aux jeunes de mieux connaître ce sport et de côtoyer des entraîneurs formés sur place en tout temps qui les accompagnent et les encadrent. 🏈



La 100^e étudiante qui a fait une initiation au curling Sophia de l'école de Kitigan Zibi. (Photo gracieuseté Curling Vallée de la Gatineau)

IP BUREAUTIQUE

DIVISION DE IMPRIMERIE PAPINEAUVILLE INC.

Le détaillant Canon de votre région

**Optez pour un
service local**



819 449-1828

180 rue Notre-Dame, Maniwaki, Québec J9E 2J5

>X04184-1



**DIMANCHE
18 DÉCEMBRE
DE 11H À 16H**

**NOUS
PAYONS
LES TAXES**

Sur tout en magasin, même sur les articles déjà en liquidation

PROFITEZ DE L'EMBALLAGE GRATUIT

J.O. HUBERT LTÉE

163-165, Principale Sud, Maniwaki 819 449-3131



BONNES PRATIQUES EN RESSOURCES HUMAINES

Maximiser le potentiel des employés

CAYAMANT - Pour ceux qui ne sont pas familiers avec l'entreprise RecréEnviro, disons simplement que la mission de celle-ci est de servir une clientèle très variée dans tout ce qui a trait à l'environnement, la faune, la flore et le tourisme.

RecréEnviro, propriété d'Yves Lamarche, travaille sur des projets diversifiés depuis 2009, avec comme devise « Vivre l'environnement tout en l'habitant ».

L'entreprise a de l'expertise dans plusieurs volets, toujours en lien avec la forêt et la faune: construction de chemins, aménagement de sentiers récréatifs ou de campings, transport et vente de bois, végétalisation des berges...et ces exemples ne sont que la pointe de l'iceberg des possibilités.

La polyvalence de RecréEnviro ne s'arrête pas à une liste précise de services. On compte parmi les réalisations de l'entreprise la tour du Mont Cayamant, une structure impressionnante d'où admirer la nature splendide, et les sentiers pédestres environnants.

Bien qu'il soit passionné et dévoué, M. Lamarche ne peut tout accomplir tout seul, la demande étant très grande et variée pour les services offerts par son entreprise. C'est pourquoi la main-d'œuvre est une clé essentielle au bon fonctionnement de la structure.

« Dans le milieu forestier, les employés sont souvent non formés. À l'école, ils apprennent le fonctionnement de la machinerie, mais n'apprennent pas comment fonctionner pour être productifs et efficaces », a mentionné M. Lamarche.

En tant qu'entrepreneur, ce dernier est personnellement investi dans l'apprentissage des employés, dans le but de développer une confiance en ceux-ci. Mais parfois, un coup de pouce de la part de formateurs externes est apprécié, c'est pourquoi depuis plusieurs années, RecréEnviro fait appel à Services Québec.

L'accompagnement reçu consiste à payer une partie des frais des formateurs - souvent d'anciens travailleurs du milieu de la foresterie - et le salaire des employés durant les formations.

D'autre part, RecréEnviro a fait appel aux outils d'aide au recrutement offerts par Services Québec, dans l'objectif d'accueillir et intégrer du nouveau personnel dans l'équipe, démarche nécessaire étant donné la bonne



position de l'entreprise sur le marché et dans la Vallée-de-la-Gatineau.

Pour les entreprises offrant de nouvelles perspectives d'emploi, qui ont besoin d'embaucher, Services Québec peut assurer un accompagnement rassurant durant la préparation du dossier de recrutement de main-d'œuvre.

Yves Lamarche ne s'arrête pas aux défis de main-d'œuvre pour définir ses services et répondre aux besoins de sa clientèle.

Le propriétaire de RecréEnviro a bâti son entreprise avec une seule chose en tête, vivre de sa passion. Avec l'aide de ses employés, dont le potentiel est maximisé, on peut dire en regardant son portfolio que c'est mission accomplie!

Avec la participation financière de :



Conseils pour réussir la négociation d'une proposition salariale

Vous avez reçu une offre d'emploi, mais le salaire qu'on vous propose est trop bas? Voici quelques informations qui vous aideront à négocier ce montant à la hausse.

LES CRITÈRES À CONSIDÉRER

L'entreprise fixe la rémunération de ses employés en fonction de certains critères. Parmi ceux-ci se retrouve l'équité interne, où votre salaire doit être raisonnable en comparaison de celui des autres membres de l'équipe occupant la même fonction et ayant plus d'ancienneté. On retrouve aussi l'urgence de l'entreprise à vouloir combler le poste et son budget.

LE CONTEXTE À FAVORISER

Vous avez nettement plus de chances de voir votre négociation aboutir positivement si vous êtes le premier choix de l'entreprise. Si le processus de recrutement s'étire en longueur ou que l'on vous donne l'impression d'être dans une liste d'attente, vous êtes probablement un deuxième, voire un troisième choix et votre tentative pourrait

se transformer en échec.

LES POINTS À ABORDER

Certains éléments, comme le nombre de semaines de vacances ou d'heures de travail, restent difficilement secrets et peuvent susciter le mécontentement ou la jalousie des collègues. Il est donc judicieux de miser sur des aspects qui demeureront confidentiels. En optant pour ceux-ci, vous serez plus susceptible de les obtenir. Il s'agit du salaire (s'il préserve l'équité) et du matériel (ordinateur ou téléphone payé), notamment.

Quelle que soit votre proposition, terminez celle-ci par une question ouverte (ex. : « Qu'en pensez-vous? ») pour lancer la discussion!



Découvrez

Miss Macaron

en Petite Nation

- Macarons
- Pâtisseries
- Cafés spécialisés
- Soupe / Panini
- Repas congelés

POUR PROFITER D'UN **RABAIS DE 40%** RENDEZ-VOUS SUR

rabaischocs.com

>L08571-21

LES **jobans** in médias **lesjobins.ca**

Mon futur emploi...

- ✓ Plate-forme exclusive d'emploi
- ✓ Couverture de 95 municipalités : des Laurentides à l'Outaouais
- ✓ Hyperliens dans nos éditions virtuelles
- ✓ Diffusé sur l'ensemble des plate-formes web des journaux In Médias
 - ✓ 40 000 abonnés sur nos médias sociaux
 - ✓ 400 000 pages vues/mois sur nos sites web

La refonte des sites web de In Médias est réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec. Québec



Maison Funéraire
McConnery

Maison Funéraire McConnery

- Consultation ▪ Pré-arrangements
- Columbarium ▪ Vente & lettrage de monuments



À votre service depuis 1930

Maniwaki 819-449-2626 Gracefield 819-463-2999

L'arbre et la graine - Benoit Marchon

Quelqu'un meurt, et c'est comme des pas qui s'arrêtent.

Mais si c'était un départ pour un nouveau voyage ?

Quelqu'un meurt, et c'est comme un arbre qui tombe.

Mais si c'était une graine germant dans une terre nouvelle ?

Quelqu'un meurt, et c'est comme une porte qui claque.

Mais si c'était un passage s'ouvrant sur d'autres paysages ?

Quelqu'un meurt, et c'est comme un silence qui hurle.

Mais s'il nous aidait à entendre la fragile musique de la vie ?

Avis de décès



HENRIETTE GAREAU

De Maniwaki, est décédée le 9 décembre 2022 au CISSSO de Maniwaki, à l'âge de 85 ans. Elle était l'épouse de feu Claude Richard, la fille de feu Alfred Gareau et de feu Jeanne Bernatchez. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Johanne (Yvon Charbonneau), François (Rachel St-Amour), France (Claude Parisé) et Pierre (Lorraine Dault), plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, et 1 arrière-arrière-petit-fils, sa sœur : Mariette ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut prédécédée par ses frères et sœurs : Aurélien, Gilles, Rita, Solange et Jovette. La direction des funérailles a été confiée à la

Maison Funéraire McConnery
206 Cartier Maniwaki, Qc J9E 1R3
Tél : 819 449 2626 / Fax : 819 449 7437
sympathies@maisonfuneraiремconnery.ca
www.maisonfuneraiремconnery.ca

La famille recevra les condoléances le 16 décembre 2022 à l'église de l'Assomption de Marie dès 10h00, suivi du service religieux à 10h30. Les cendres seront inhumées à une date ultérieure. Vos marques de sympathies peuvent se traduire par un don au centre hospitalier de Maniwaki ou pour Diabète Québec. La famille désire remercier Dre Mandoza pour tous les soins prodigués envers leur mère ainsi que le personnel du Zieme du CISSSO Maniwaki.

Avis de décès



CLAUDETTE ST-MARTIN

De Grand-Remous, est décédée le 5 décembre 2022 au CISSSO de Maniwaki, à l'âge de 76 ans. Elle était l'épouse de François Croteau, la fille de feu Thomas St-Martin et de feu Flore Dupuis. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Luc (Line), Hélène (Guy), Diane (Claude) et Gilles (Claudie), ses petits-enfants : Moira, Karine, Roxanne, Noémie, Marc-André, Francis, Shayne, Laurie, Méganne et Samuel, ses frères et ses sœurs : Florian (Rose), Sylvio, Noëlla, Angèle (Rolland), Victorine, Clément (Jocelyne) ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s.

Elle fut prédécédée par plusieurs frères et sœurs. Un service religieux aura lieu en l'église de St-Jean-Marie-Vianney de Grand-Remous en date ultérieure. La direction des funérailles a été confiée à la

Maison Funéraire McConnery
206 Cartier Maniwaki, Qc J9E 1R3
Tél : 819 449 2626 / Fax : 819 449 7437
sympathies@maisonfuneraiремconnery.ca
www.maisonfuneraiремconnery.ca

Avis de décès



RHÉAL COURCELLE

De Gracefield, est décédé le 5 décembre 2022 au CISSSO de Maniwaki, à l'âge de 90 ans. Il était le fils de feu Paul Courcelle et de feu Éva Roy. Il laisse dans le deuil son amie de cœur Aline Roy, ses enfants : Alain (Rachel Boucher), Francine, Michel (Nathalie Poulin) et Anne (feu Michel Morin), ses petits-enfants : Yves, France, Stéphanie, Mikael, Danik et Kristel, ses arrière-petits-enfants : Alex, Olivier, Frédéric, Sakaina, Émile, Léo et Flavie, son frère et ses sœurs : Roger (Lucette Maurice), Évelyne (feu Lyman Monette) et Lise (feu Jean Chaussé) ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

Il laisse également des amis (es) très chers(ères) : Françoise (Jim), Serge, Cécile (Richard) et Lise (Paul). Il fut prédécédé par sa fille Micheline (feu Richard Drouin), sa petite-fille Anick et ainsi que sa sœur Aline (feu Dan Whiteduck). La direction des funérailles a été confiée à la

Maison Funéraire McConnery
206 Cartier Maniwaki, Qc J9E 1R3
Tél : 819 449 2626 / Fax : 819 449 7437
sympathies@maisonfuneraiремconnery.ca
www.maisonfuneraiремconnery.ca

À la demande du défunt, il n'aura pas de service religieux.

Avis de décès



WILLIAM LOGUE

De Maniwaki, est décédé le 7 décembre 2022 au CISSSO de Maniwaki, à l'âge de 88 ans. Il était l'époux de feu Julienne Girard, le fils de feu John Charles Logue et de feu Elizabeth Gagnon. Il laisse dans le deuil ses enfants : Jennifer (Yves), Marjorie (Mike) et David, ses petits-enfants : Meagan (Alex), Brad, Charlie, John, Sacha, Anna-Ève, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s. Il fut prédécédé par ses frères : James, John, Charlie, ainsi que sa sœur Marjorie. De descendance Irlandaise et Anishinabe et fier père, grand-père et homme de communauté. La direction des funérailles a été confiée à la

Maison Funéraire McConnery
206 Cartier Maniwaki, Qc J9E 1R3
Tél : 819 449 2626 / Fax : 819 449 7437
sympathies@maisonfuneraiремconnery.ca
www.maisonfuneraiремconnery.ca

La famille recevra les condoléances à la Maison Funéraire le vendredi 16 décembre 2022 de 19h à 21h, ainsi que samedi le 17 décembre 2022 à compter de 9 heures à midi. Selon les dernières volontés de Bill il n'y aura pas de service à l'église. Vos marques de sympathies peuvent se traduire par un don à la fondation du centre hospitalier de Maniwaki ou autres.

Of Maniwaki, passed away on December 7th, 2022, at the Maniwaki CISSSO, at the age of 88 years. He was the husband of the late Julienne Girard, the son of the late John Charles Logue and the late Elizabeth Gagnon. He is survived by his children: Jennifer (Yves), Marjorie (Mike) and David, his grandchildren: Meagan (Alex), Brad, Charlie, John, Sacha, Anna-Eve, as well as his brothers-in-law, sisters-in-law, nephews, nieces, and friends. He was predeceased by his brothers: James, John, Charlie, and his sister Marjorie. Of Irish and Anishinabe descent and a proud father, grandfather, and community man.

Funeral arrangements entrusted to McConnery's Funeral Home
206 Cartier Maniwaki, QC J9E - 1R3 - Phone number 819-449-2626
fax number 819-449-7437 sympathies@maisonfuneraiремconnery.ca
www.maisonfuneraiремconnery.ca

The family will receive condolences at the funeral home on Friday, December 16th, 2022 from 7pm to 9pm, and on Saturday, December 17, 2022 as of 9am to 12pm noon. In respect with Bill's last wishes, there will be no service at the church. Your sympathies can be expressed by a donation to the Maniwaki Hospital Foundation or others.



Municipalité de Grand-Remous

Avis public

MUNICIPALISATION PARTIE DU CHEMIN DE LA MONTAGNE

PRENEZ AVIS que la Municipalité de Grand-Remous entend se prévaloir des droits et pouvoirs octroyés en vertu de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) ci-après cité :

72. Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit:

1° la municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre;

2° le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipalité;

3° la municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant:

- le texte intégral du présent article;
- une description sommaire de la voie concernée;
- une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

La deuxième publication doit être faite après le sixtième et au plus tard le 90e jour qui suit la première.

Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auquel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3° du premier alinéa.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes.

La voie concernée par cette procédure est la partie du chemin de la Montagne constituée du lot 4 169 575 au cadastre du Québec située à l'est de la route Transcanadienne et au nord du chemin de la Montagne.

À cet effet, le conseil de la Municipalité a adopté la résolution numéro O-051222-313, le 5 décembre 2022, identifiant la voie concernée.

La Municipalité déclare que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 du 1^{er} alinéa de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales ont dûment été accomplies.

Avis donné le 6 décembre 2022, à Grand-Remous.

Nathalie Laviolette
Directrice générale

>V03280-1



Avis publics



Babillard

**ENVOYEZ VOTRE COURT MESSAGE AVANT 11 H LE LUNDI À:
RÉDACTION-OUTAOUAIS@INMEDIAS.CA**

ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE DÉLÉAGE-SAINTE-THÉRÈSE

Ouverture de la pêche au lac Ambroise le 20 décembre 2022. Cartes de membres en vente à l'épicerie 4 Fourches.

CLUB DE L'AMITIÉ DE BOIS-FRANC

Le Club de l'amitié de Bois-Franc vous invite à leur souper de Noël de l'âge d'Or à Bois-Franc le samedi 17 décembre à 17h30 à la salle Donat Hubert. Vous pouvez contacter Marie-Claire Carrière au 819-441-1797 ou acheter vos billets à l'entrée.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE DÉLÉAGE

Le Club de l'âge d'or de Délagé vous invite à leur souper de Noël suivi d'une soirée dansante qui aura lieu le vendredi 16 décembre à 17 h 30 à la salle Palma Morin. Les billets sont en vente tous les mercredis de 9 h à 15 h 30 à la salle municipale à compter du 16 novembre jusqu'au 9 décembre. Pour plus amples informations, prière de communiquer avec Claudette Cousineau au (819) 441-3969. Notez que vous devez apporter vos consommations.

MESSINES

Le Club 3^e Âge de Messines vous invite à un souper de Noël le jeudi 15 décembre 17 h 30 suivi d'une soirée dansante avec M. Donald Paradis. Au menu: bœuf bourguignon, thé, café et desserts préparés par Diane Larivière. Les billets sont en vente au Dépanneur Messines et chez Cachet Lomartex à Maniwaki au coût de 22\$ pour les membres. Vous devez acheter votre billet avant le 10 décembre, car aucun billet ne sera réservé ni vendu à la porte.

Municipalité
Egan-Sud

AVIS PUBLIC

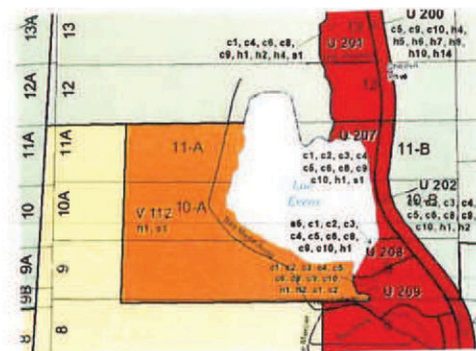
Aux personnes intéressées par le projet de règlement no : 2022-020 modifiant le règlement de zonage numéro: R-04-93 pour permettre le logement parental situé à l'intérieur de la zone V-112.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- Lors de la séance ordinaire du 1er novembre 2022, le conseil a adopté le projet de règlement no: 2022-020 afin de modifier le règlement de zonage no: R-04-93 de la municipalité d'Egan-Sud pour permettre le logement parental dans la classe habitation (h 1) dans la zone V-112.
- Une séance publique de consultation aura lieu le 20 décembre 2022 à 18 heures à la salle du conseil située au 95, Route 105 à Egan-Sud. Cette séance de consultation permettra au maire ou aux membres du conseil, d'expliquer le projet et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité. Ce projet comprend des dispositions qui doivent faire l'objet d'une approbation référendaire.

Description de la zone concernée :



Donné à Egan-Sud, ce 9 décembre 2022

Le présent avis a également été publié ce même jour sur le site internet de la municipalité : www.egan-sud.ca

Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière

>V02895-1

CLUB
des petits
déjeuners

**1 enfant sur 4
n'a pas déjeuné aujourd'hui**

Aidez-les à réaliser leur plein
potentiel et textez « club »
au **45678** pour donner **5\$**.

clubdejeuner.org



Kitigan Zibi Anishinabeg croit fermement que le titre ancestral reconnu est la seule voie à suivre pour une Nation prospère. (Photo gracieuseté)



Revendication d'un titre aborigène

De retour devant le tribunal pour Kitigan Zibi Anishinabeg

LA RÉDACTION

redaction-outaouais@inmedias.ca

Les Algonquins de Kitigan Zibi (KZA) basée à Maniwaki iront de nouveau au tribunal afin que le gouvernement fédéral reconnaisse la propriété de certaines terres ancestrales.

La communauté mentionne avoir travaillé pour résoudre les démarches entreprises par le gouvernement dès 2016 à la suite d'une entente.

Les terres visées sont celles d'Ottawa et incluent lesdres le problème de titre en suspens à la table, mais il est devenu évident pour la nation algonquine anichinabée que le Canada « n'a aucun intérêt ou mandat à reconnaître le titre aborigène ».

« En tant que premiers peuples de ce territoire, KZA a pris la décision difficile, mais importante de retourner devant les tribunaux pour résoudre l'injustice qui s'est produite lorsque ses terres de titre aborigène ont été prises à tort », est-il écrit.

KZA a tenté de résoudre ses griefs qui durent depuis longtemps avec le Canada à travers la négociation, affirme la communauté, mais la Couronne n'a rien fait de significatif et le processus de négociation s'est résumé à beaucoup de paroles, mais peu d'action de la part du Canada.

« DÉCOURAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ »

Par communiqué, le chef du conseil de bande de Kitigan Zibi Whiteduck a noté le « découragement de la communauté ».


« Malgré les documents en ligne publiés par le Canada indiquant qu'il fonctionnera pour reconnaître les droits et le titre dans les accords, notre expérience est que le Canada

n'a pas le mandat de le faire, et nous croyons fermement que nous sommes induits en erreur par le processus de négociation », a-t-il dit.

Les membres de KZA contrôlaient leur territoire souverain et ne l'ont jamais cédé par le biais de traités ou autres moyens. Aujourd'hui, rechercher un titre aborigène par les tribunaux est le seul choix réaliste pour la communauté.

Sans cela, le chef Whiteduck craint qu'il y ait du développement immobilier, car ils pourraient construire sur des terres visées par un titre autochtone non cédées.

KZA souhaite ainsi que le gouvernement canadien change son approche et veuille voir que des pas significatifs sont franchis par le Canada pour démontrer une vraie étape vers la réconciliation.

KZA croit fermement que la reconnaissance du titre aborigène est le seul moyen d'avoir une nation prospère. 



Municipalité de Grand-Remous

Avis public

MUNICIPALISATION PARTIE DU CHEMIN BOURQUE

PRENEZ AVIS que la Municipalité de Grand-Remous entend se prévaloir des droits et pouvoirs octroyés en vertu de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) ci-après cité :

72. Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit :

1° la municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre;

2° le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipalité;

3° la municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :

- a) le texte intégral du présent article;
- b) une description sommaire de la voie concernée;
- c) une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

La deuxième publication doit être faite après le soixantième et au plus tard le 90^e jour qui suit la première.

Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auquel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3° du premier alinéa.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes.

La voie concernée par cette procédure est la partie du chemin Bourque constituée des lots 4 169 588, 4 169 584, 4 169 760, 4 169 746, 4 169 745, 4 428 714, 4 428 713, 4 428 763, 4 428 709, 4 169 585 au cadastre du Québec située à l'ouest de la route Transcanadienne.

À cet effet, le conseil de la Municipalité a adopté la résolution numéro O-051222-312, le 5 décembre 2022, identifiant la voie concernée.

La Municipalité déclare que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 du 1^{er} alinéa de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales ont dûment été accomplies.

Avis donné le 6 décembre 2022, à Grand-Remous.

Nathalie Laviolette
Directrice générale

>V03281-1



MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU 819 449-4540

La musicothérapie : un soin palliatif étonnant

Que se passe-t-il lorsque les patients en fin de vie reçoivent un soin de musicothérapie ? Ils sentent tout d'abord qu'ils ont encore des choix qu'ils peuvent faire, en choisissant le type de musique qu'ils aimeraient entendre de la part de la violoncelliste certifiée art-thérapeute. Puis, ils trouvent que « ça réchauffe drôlement », « ça me vibre partout, dans le corps et dans le cœur » ;

« Il y a quelque chose de vivant qui se répand ». « C'est comme une lumière qui descend sur moi » ; « Ça se pose en moi et c'est bon, c'est un régal » ; « C'est doux, apaisant », « Oui, la joie, la joie et rien d'autre » ; « C'est si beau que je ne sais que dire ». (La musique enregistrée n'est aucunement comparable). Ces patients bénéficient d'une occasion de réexpérimenter une fluidité, une unité et un dynamisme en leur corps. L'expérience globale de la musique engendre une « revigoration » existentielle, une ouverture vers le beau et une aspiration au spirituel. Elle permet au patient de rejoindre un noyau identitaire, profond et vivifiant, de son être. Sur le plan physiologique, il y a détente musculaire et apaisement de la respiration, de la fréquence cardiaque et de la tension artérielle. Il y a même ouverture au relationnel, car la relation âme-à-âme qui est vécue lors du « concert privé » les aide à sortir de leur coquille. Le silence quasi sacré qui suit la session demeure rempli des effets bénéfiques de la musique.

Les services Albatros d'accompagnement en fin de vie et en cas de maladie grave sont entièrement gratuits,

Isabelle et Ward O'Connor

Collaboration L'Info de la Vallée



AVIS DE DÉCÈS



LINE GAGNON
1964-2022

Entourée de sa famille et amis, est décédée le 23 novembre 2022, à l'âge de 58 ans, madame Line Gagnon, fille de feu Gérard Gagnon et de feu Denise Trowsse, épouse de Alain Galipeau.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Pascal (Janike) et Karine (Éric), ses petits-enfants : Talie, Mayson, Maëlia et Zoé. Elle laisse également ses frères et sœurs : Jean-Marc (Maria), Diane (Roger), Sylvie (Jeannot). Sa belle-famille Marie-Claire (François), Francine, Johanne (Gilles), Jean-Jacques (Suzanne), Yvon (Francine), Mario (Diane). Plusieurs cousins et cousines, ses neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis.

Selon ses volontés, il n'y aura ni recueillement ni cérémonie religieuse.

La famille désire remercier le personnel du 2e étage ainsi que le service d'oncologie de l'hôpital de Maniwaki, le docteur Patrick Legault et le CSLC de Gracefield.

En sa mémoire et en guise de sympathie, la famille vous propose de faire un don à la Société canadienne du cancer.

La Coopérative funéraire Brunet du 19, rue Principale Nord à Maniwaki, offre à la famille éprouvée, ses plus sincères condoléances.

AVIS DE DÉCÈS



GERMAIN POTVIN
1960-2022

Entouré de sa famille, est décédé le 20 novembre 2022, à l'âge de 62 ans, monsieur Germain Potvin fils de feu Lorenzo Potvin Énard et de feu Valéda Savard, amie de cœur Sylvie.

Monsieur Potvin laisse dans le deuil sa sœur Juliette ainsi que son frère Antonio. Il laisse également sa belle-famille, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis. Il fut précédé de ses frères : Jacques, Richard, Paulin, Valori, Michel, Raymond, François, Romuald, Delphis et Jules.

La famille recevra vos condoléances en présence des cendres en l'église de L'Assomption de Marie de Maniwaki, samedi le 17 décembre 2022 dès 10 h suivi des funérailles qui auront lieu au même endroit. Monsieur Potvin sera porté à son dernier repos au printemps 2023.

En sa mémoire et en guise de sympathie, la famille vous propose de faire un don à la Société canadienne du cancer.

La famille désire également remercier la Coopérative funéraire Brunet de Maniwaki pour leurs bons services.

La Coopérative funéraire Brunet du 19, rue Principale Nord à Maniwaki, à qui la direction des funérailles a été confiée, offre à la famille éprouvée, ses plus sincères condoléances.

ANNONCES CLASSÉES



RÉSERVEZ UNIQUEMENT PAR TÉLÉPHONE À CE NUMÉRO

1 866 637-5236

Géré par TC-MEDIA

Heures d'affaires du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h • 13h à 16h30

245 Chambre à louer

AGRÉABLE chambre non-fumeur; salle de lavage, gym, frigo, 390S. Maniwaki 819-334-2345/ 819-441-2827

310 Divers à vendre

SPECIAL AVANT L'HIVER!

TÔLE à couverture et à mur, extérieur/ intérieur. Différentes couleurs. Accessoires. Isolation styromousse différentes épaisseurs. Aussi d'autres matériaux disponibles + + + à bas prix. Centre de liquidation G. Brunette et Fils, 150 Freeman, secteur Hull. 819-775-8048

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

483 Compagne/campagnon

À LA RECHERCHE d'une compagne qui aime la musique Country, les fins de semaine d'été au chalet et demeurer à la campagne. À dix minutes d'Aylmer. De 55 ans et plus, libre et mature, Bienvenue toute nationalité. 613-725-4246, 819-682-4211

585 Services financiers divers

"SOLUTIONS À L'ENDETTEMENT. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous aider. Un seul versement par mois. 7 sur 7, de 8h à 20h. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 514-839-8004

FINANCEMENT Brisson. Prêt hypothécaire privé. Financement automobile. Aucun cas refusé. Léger dépôt. 1-866-566-7081

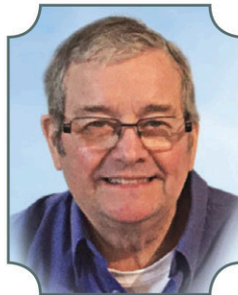
845 Prières/remerciements

REMERCIEMENTS

Remerciements au Saint-Esprit pour faveur obtenue. P.G.



Nécrologie



JEAN-CLAUDE VILLENEUVE
1941-2022

Le 8 décembre 2022, à son domicile, à Mont-Laurier, est décédé paisiblement entouré de ses proches, Monsieur Jean-Claude Villeneuve, âgé de 81 ans, fils de feu Arnel Villeneuve et de feu Cora Carrière, époux de Marielle Boucher.

Outre son épouse, Monsieur Villeneuve laisse dans le deuil son fils Jocelyn (Assumpta Charbonneau), ses filles Louise (Mario Boucher) et Johanne (Eric Lalonde), ses petits-enfants : Marie-Pier (William), Matthieu (Helena), Patrice (Marie-Eve), Marc-Antoine (Alexandre) et Julianne ainsi que son arrière-petit-fils William III. Il laisse également dans le deuil ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, de même que de nombreux parents et amis.

Les funérailles auront lieu lundi le 19 décembre 2022 à 10h30 à la Cathédrale de Mont-Laurier. Monsieur Villeneuve sera porté à son dernier repos au printemps 2023.

En mémoire de Monsieur Villeneuve et en guise de sympathie, la famille vous invite à faire un don à la Fondation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont en spécifiant que le don est pour la recherche sur le myélome multiple.

La Coopérative funéraire Brunet de Mont-Laurier à qui la direction des funérailles a été confiée offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

AVIS DE DÉCÈS



LISETTE RIVEST
1939-2022

Au CHSLD de Gracefield, est décédée le 22 septembre 2022, à l'âge de 83 ans, madame Lisette Rivest fille de feu Charles Rivest et de feu Pauline Pelletier, épouse de feu Gilles Desroches.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Cécile), Anne, Yves (Sylvie), ses petits-enfants : Karine (Marc-André), Steve (Roxanne) et Sébastien, ses arrière-petits-enfants : Meghan, Alexi, Elisabeth, Naomi, Léa, Raphaël Charlie et Thomas. Elle laisse également son frère Roger (Rollande) et sa sœur Christine, plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis. Elle fut précédée par ses sœurs Paulette, Mireille et Charlotte.

La famille a reçu vos condoléances en présence des cendres en l'église l'Assomption de Marie de Maniwaki, le 19 novembre 2022. Madame Rivest sera portée à son dernier repos à une date ultérieure.

En sa mémoire et en guise de sympathie, la famille vous propose de faire un don à la Société d'Alzheimer du Québec.

<https://www.societealzheimerdequebec.com/impliquez-vous/faire-un-don/>

La Coopérative funéraire Brunet du 19, rue Principale Nord à Maniwaki, à qui la direction des funérailles a été confiée, offre à la famille éprouvée, ses plus sincères condoléances.

www.coopfbrunet.com

Lorsque le deuil se veut distance
Soyons celui qui sait comprendre
Offrons un cœur compatissant

PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
BRUNET

632, rue de la Madone, **Mont-Laurier** • 819 623-6232
680, rue de la Madone, **Mont-Laurier** • 819 623-3751
19, rue Principale Nord, **Maniwaki** • 819 449-6082
473, L'Annonciation Sud, **Rivière-Rouge** • 819 275-8555
456 12e Avenue, **Ferme-Neuve** • 819 587-3169

coopfbrunet.com

19^{ème} anniversaire de décès

**Karine
Rollin Morin**

Décédée le 11 décembre 2003

À la douce mémoire
de Karine, décédée le
11 décembre 2003.

Seules les années peuvent alléger un peu la tristesse que ton départ a laissé dans nos cœurs. Notre plus grande consolation c'est l'espérance de te revoir un jour.

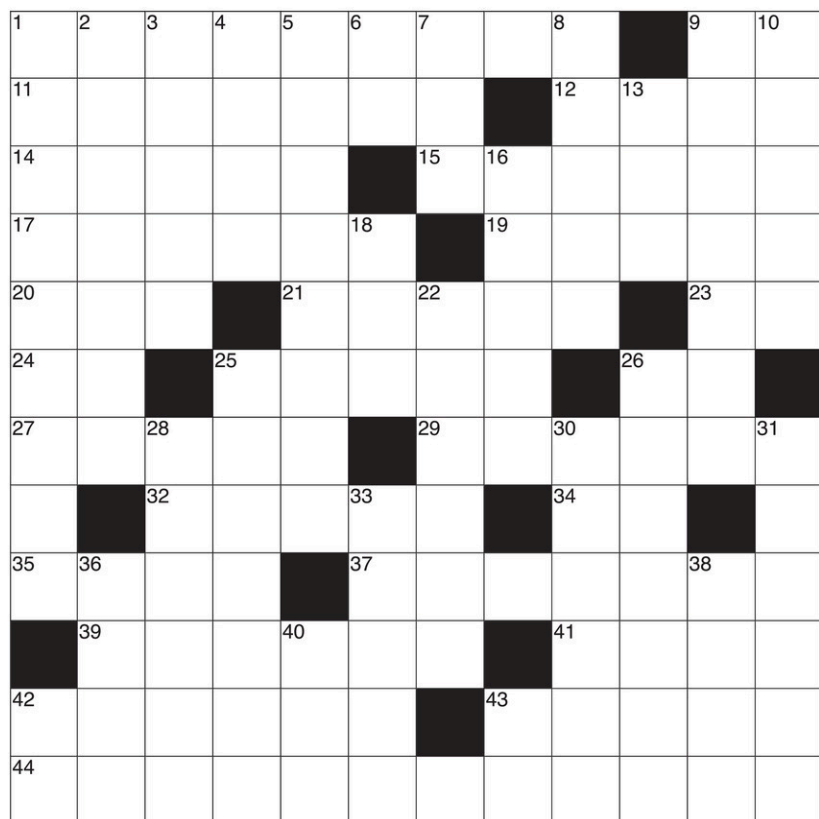
Parents et amis ayez une pensée pour elle.

Papa, maman, Éric, Véro,
Pénélope et Elle

Pause Détente



MOTS CROISÉS



HORIZONTELEMENT

- Obligéant.
- Abréviation religieuse.
- La Nouvelle-Zélande s'y trouve.
- Couvre de fleurs.
- Paquet.
- Lait fermenté.
- Groupement de secousses de toux.
- Île de la Grèce.
- Ancien ruminant.
- Corps céleste.
- Argon.
- Indique la simultanéité.
- Différent.

- Argent.
- Garder à la main.
- Perturbations atmosphériques.
- Ligne osseuse.
- Cette chose-là.
- Ville d'Italie.
- Renversé symétriquement.
- Garnie de cils.
- Circule à Phnom Penh.
- Instrument à cordes.
- Abréviation d'une unité de volume.
- Contraire au sens des aiguilles d'une montre.

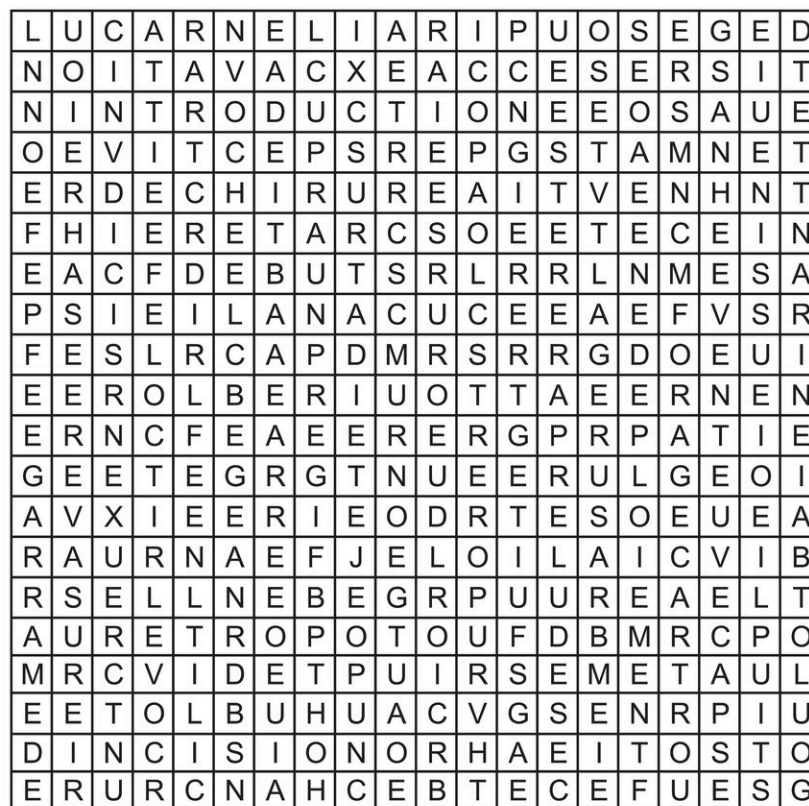
VERTICALEMENT

- Chaussette basse s'arrêtant à la cheville.
- Diminue.
- Joint.
- Sans effet.
- Fondé.
- D'avoir.
- Souverain vassal du sultan.
- Louange.
- Flotte.
- Boire du lait.
- Affirmation.
- Rendre moins dense.
- Orient.
- Arbuste à fleurs blanches.
- Canneberge.
- Champignons comestibles.
- Pays.
- Rendre tranchant.
- Pipe à haschisch.
- Maîtrise.
- Égoïne.
- Rétif.
- Homère y serait mort.
- Versus.
- Exprime l'admiration.

#799

MOT CACHÉ THÈME : OUVERTURE / 8 LETTRES

- | | | | | | |
|----------------|----------------|-----------------|-------------------|------------------|-------------------|
| A ACCÈS | D DÉBUT | EXCAVATION | H HUBLLOT | O CEIL | S SORTIE |
| B BAIE | DÉCHIRURE | F FAILLE | I INCISION | ORIFICE | SOUPIRAIL |
| BOUCHE | DÉGAGEMENT | FENÊTRE | INTRODUCTION | P PASSAGE | T TRANCHÉE |
| BOUTTONNIÈRE | DÉMARRAGE | FENTE | ISSUE | PERCÉE | TRAPPE |
| BRÈCHE | DÉPLOIEMENT | FISSURE | J JOUR | PERSPECTIVE | TROU |
| C CANAL | DIAMÈTRE | FORAGE | L LARGEUR | PORE | TUNNEL |
| CAVITÉ | E ÉCART | FOSSE | LUCARNE | PORTE | V VIDE |
| CRATÈRE | ÉCHANCRURE | FUITE | LUMIÈRE | PRÉLUDE | VUE |
| CREUX | EMBRASURE | G GORGE | N NARINE | PUITS | |
| CREVASSE | ESPACE | GOULOT | | R REGARD | |
| CROISÉE | ÉVASURE | GROTTE | | | |
| | ÉVENT | | | | |



Vente, location
et réparation de
produits médicaux

APNÉE DU SOMMEIL

- L'appareil à PPC (pression positive continue) ou CPAP
- Masques CPAP (nasal, narinaire et facial)
- Accessoires CPAP (filtres, cartes, logiciels, modems, tubes, housses, connecteurs, coussins et bulles de masques, courroies de masques, attaches, coudes, mentonnières et autres.

Service de livraison
Prenez rendez-vous

www.lesemo.com | 819 205-9111
131 boul Gréber, Gatineau J8T 3R1



>X01171-108

>X0429-2

HORS-BORD

Lafontaine

GRACEFIELD

DEPUIS 1945

© Ne manquez pas le bateau!



VTT et motoneiges



Bateaux et pontons



Bateaux de plaisance



Remorques



VTT



Moteurs hors-bord



Remorques



Génératrices et pompes à eau

16- mercredi 14 décembre 2022 L'info de la Vallée MRC Vallée de la Gatineau

79, chemin de Point Comfort
Gracefield

819.463.3488

lundi au mercredi ouvert jusqu'à 17h
jeudi ouvert jusqu'à 20h
vendredi ouvert jusqu'à 18h
FERMÉ le samedi et le dimanche

Joyeuses Fêtes!

Nous serons FERMÉS du 24 décembre au 8 janvier

>103290-1